

Venue du Ministre délégué à l'industrie Nos élèves ne sont pas de la main d'oeuvre bon marché !

Communiqué de l'intersyndicale du Lycée Condorcet
CGT Educ'Action, FO, SNES, SUD éducation
9 octobre 2023

Les personnels du Lycée Condorcet ont appris ce week end la venue ce lundi 9 octobre du Ministre délégué à l'Industrie Roland Lescure pour échanger « avec des professeurs et élèves en classe de terminale professionnelle technicien en réalisation de produits mécaniques et également des étudiants en 1ère année de BTS traitement des matériaux » selon le ministère de l'économie. Cette visite a pour but de « mettre en valeur les métiers industriels pour attirer davantage de jeunes dans ces filières [...] et pour réussir à réindustrialiser la France » toujours selon le ministère.

La communication du gouvernement ne cache plus le cynisme dont il fait preuve en continuant sa politique de casse du lycée professionnel initiée depuis Jean-Michel Blanquer. Cette opération de communication du ministère de l'économie sert de vitrine à la réforme professionnelle qui a d'ores et déjà provoqué la fermeture de 220 postes en septembre 2023. Cette visite a lieu alors que depuis la rentrée il manque encore deux professeurs, un en économie et gestion, un en mathématiques et sciences et il faudrait l'ouverture d'un poste en productique pour assurer l'intégralité des enseignements. Les élèves ont ainsi déjà perdu 60 heures de cours.

Dès 2024, avec la réforme de la voie professionnelle, pour les PFMP (période de formation en milieu professionnel), il est envisagé en terminale, de moduler les PFMP en fonction du parcours. Les élèves ayant opté pour le module « insertion professionnelle » effectueront 12 semaines de stage rémunéré dont la majorité, après le passage des examens en mars. Ces élèves sont ainsi incités à ne pas prendre le module « préparation en BTS ». La désorganisation de l'année de terminale est engagée alors qu'elle ne relève pas d'une demande des personnels et que les organisations syndicales ont manifesté leur profond désaccord. Le risque de faire bondir le taux d'absentéisme chez nos élèves est bien réel.

La gratification, financée par de l'argent public, s'applique depuis septembre 2023. Elle sera différente suivant le niveau et l'année de formation. Cette rémunération (de 10 à 20 euros par jour) est financée par l'État sans charges pour les entreprises et elle place les élèves en position d'acteurs productifs alors qu'ils et elles sont encore en formation.

Les acteurs et les critères qui élaborent la carte des formations vont être réformés. Dorénavant, celle-ci devra répondre aux besoins des entreprises locales. Les formations qui ne débouchent pas sur une insertion professionnelle immédiate seront fermées. Quand on connaît la volatilité des emplois, il est dangereux de spécialiser les élèves trop tôt.

Les lycées professionnels ont aussi vocation à permettre aux jeunes de poursuivre des études. Cette vision réduit l'enseignement sous statut scolaire à la seule employabilité immédiate. Un plan brutal de reconversions forcées est annoncé, particulièrement pour les collègues des filières tertiaires.

La demande d'extension des droits des régions sur la formation professionnelle risque d'entraîner une refonte des statuts des personnels et la fin de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. La généralisation des CFA et leur fort taux de ruptures de contrat est un véritable danger pour les élèves en prébac.

Nous dénonçons le retrait progressif de l'enseignement professionnel du système éducatif national depuis sa mise sous double tutelle de l'Education nationale et du travail. Nous dénonçons la visite d'un ministre délégué à l'industrie venu faire la promotion de cette réforme alors qu'elle poursuit la casse de l'enseignement professionnel, notamment par la diminution de l'enseignement général dans ces formations, et qu'elle assigne les élèves des classes populaires à pourvoir les besoins immédiats de main d'oeuvre des patrons.